

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DU  
PROGRAMME DE LICENCE DE SCIENCES DE  
L'ÉDUCATION DE L'UFR SEFS DE L'UNIVERSITE  
GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS**

**L'Équipe d'évaluation :**

- Pr. Saliou KANE, Président
- Pr. Harisoa Tiana RABIAZAMAHOLY, Membre
- Dr. Fatou Dame LOUM, Membre

**Signature :**

**Pour l'Équipe, le Président**

**Juin 2016**

## Table des Matières.

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>1. Description du programme évalué.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation .....</b>	<b>4</b>
<b>3. Description de la visite sur site.....</b>	<b>5</b>
<b>4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité.....</b>	<b>11</b>
<b>5. Points forts du programme.....</b>	<b>16</b>
<b>6. Points faibles du programme .....</b>	<b>17</b>
<b>7. Appréciations générales.....</b>	<b>18</b>
<b>8. Recommandations au programme et à l'établissement. ....</b>	<b>18</b>
<b>9. Proposition de décision. ....</b>	<b>19</b>

## **Introduction**

L'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Éducation, de la Formation et des Sports (UFR SEFS) de l'Université Gaston Berger de St-Louis (UGB) a présenté un rapport d'auto-évaluation à l'ANAQ – SUP en vue d'une accréditation de son programme de licence de sciences de l'éducation.

Une équipe de trois experts envoyés par l'ANAQ – SUP s'est rendue le lundi 15 février 2016 à l'Université Gaston Berger pour réaliser l'évaluation externe de ladite licence, seconde étape du processus d'accréditation.

Cette équipe est composée de :

- Pr Saliou KANE, enseignant à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation de Dakar,
- Pr Harisoa Tiana RABIAZAMAHOLY, enseignant à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation de Dakar,
- Dr Fatou Dame LOUM, enseignant à l'INSEPS, Directrice de la vie universitaire et de service à la communauté du Rectorat de l'Université Cheikh Anta Diop.

Le présent rapport rend compte de la description du programme, de l'avis de l'équipe d'experts sur le rapport d'auto-évaluation et des différentes étapes de la visite sur site.

### **1. Description du programme évalué.**

L'UFR SEFS est créée à l'UGB dans le cadre de la diversification de l'offre de formation et pour répondre aux besoins croissants en nouvelles compétences dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de l'intervention sociale en milieu scolaire et du management de l'éducation. Le but visé est d'assurer la formation de cadres aptes à contribuer efficacement au développement des différents secteurs et branches d'activités liés à l'éducation, l'enseignement, la formation et le sport, mais également de doter le pays de chercheurs aptes à produire les connaissances sur le système éducatif global dans son organisation, son fonctionnement et son évolution.

La licence des sciences de l'éducation est l'une des trois spécialités de ladite UFR à côté de la formation des enseignants du moyen-secondaire de la Section Formation et de la formation des professeurs d'éducation physique à la Section des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS).

La licence mention Sciences de l'éducation a démarré pour le compte de l'année académique 2012-2013 et en est à sa troisième promotion.

Jusqu'à la licence commence en troisième année (L3) pour des étudiants ayant validé deux années d'études supérieures (DEUG, DUEL, L2), de préférence dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Pour la rentrée 2016-2017, le département des sciences de l'éducation envisage de proposer un programme de formation à partir de la première année de licence (L1).

Les deux premières années seront consacrées à un tronc commun débouchant sur des parcours de spécialisation en troisième année de licence. Dans cette perspective, sont prévues des spécialisations qui permettront aux titulaires de la licence de s'insérer sur le marché du travail

ou d'approfondir leurs compétences en intégrant la formation en Master sciences de l'éducation.

Les objectifs de formation sont clairement définis. Il s'agit de permettre aux étudiants de :

- Construire une culture générale forte en Sciences humaines et sociales,
- Confronter les différentes théories et recherches sur les faits et situations d'éducation,
- Produire une réflexion critique sur les pratiques professionnelles dans les domaines éducatifs,
- Se doter d'outils méthodologiques pour acquérir une culture de la recherche, de compétences d'observation et d'analyse pour toute démarche d'investigation scientifique.
- S'engager dans un projet professionnel pour ceux qui sont inscrits dans des objectifs de professionnalisation orientés sur les problèmes de l'éducation, de la formation et de l'enseignement.

Les contenus des enseignements sont conformes aux standards internationaux. Ils portent sur : « Histoire et Théories de l'éducation, Disciplines constitutives et champs disciplinaires, Analyse des systèmes éducatifs, Planification et évaluation, Technologies éducatives, Méthodes et outils de recherche en Sciences Sociales, Didactiques-situations et pratiques éducatives et Langues ».

Le programme est conçu et structuré en conformité avec le système LMD.

Les cours sont assurés régulièrement depuis la date de création de la section par un corps professoral composé de permanents et d'intervenants extérieurs en majorité.

L'UFR compte un seul enseignant permanent de rang A qui en est le directeur et qui n'intervient pas dans les enseignements de la section.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation de la licence des sciences de l'éducation est l'œuvre d'une commission ad hoc relevant de la direction de l'UFR SEFS, commission créée par arrêté n° 100 du 10 avril 2015. La commission est constituée de dix (10) membres dont le directeur adjoint de l'UFR, les trois chefs de section, le chef des services pédagogiques, un représentant des étudiants et quatre enseignants chercheurs.

Le rapport d'auto-évaluation respecte en bonne partie le canevas défini dans le guide d'auto – évaluation de l'ANAQ – SUP.

Au plan méthodologique, sa rédaction est le fruit de l'exploitation de données recueillies auprès de la section à l'aide d'outils conçus à cet effet.

Le rapport, de vingt-neuf (29) pages, comporte six (06) parties agencées comme suit :

- I. Introduction
- II. Standards du référentiel de programme
- III. Synthèse générale des forces, des faiblesses et des perspectives.
- IV. Conclusion
- V. Glossaire

## VI. Listes des annexes

L'introduction campe le contexte et la justification de la création de la licence des sciences de l'éducation à l'UGB.

Dans le développement du rapport, les standards sont passés en revue un à un et des réponses ont été données à certaines questions prévues dans le référentiel d'évaluation de programme de l'ANAQ-SUP. Pour certains standards des recommandations sont formulées dans le rapport, pour d'autres ce sont les forces et les faiblesses qui sont plutôt soulignées. Pour tous les standards étudiés le résultat est formulé en « atteint » ou « non atteint ».

Dans la conclusion, le rapport met l'accent sur la problématique de l'employabilité des diplômés du programme qui n'est pas encore résolue, les attentes des étudiants à ce sujet et leur rapport aux savoirs des sciences de l'éducation.

### **3. Description de la visite sur site.**

#### **3.1 Organisation et déroulement de la visite.**

##### **3.1.1 Séance de présentation du programme de la licence de sciences de l'éducation.**

Arrivée au rectorat de l'Université Gaston Berger, le mardi 16 Février 2016 à 8h, l'équipe d'évaluateurs a contacté la Responsable Qualité qui a informé que ses collègues sont effectivement convoqués pour 8h30 min. L'équipe est conduite au bloc administratif de la section des Sciences de l'Education de l'UFR, sis à l'extérieur du campus académique et où les travaux ont eu lieu.

Cette première rencontre a réuni les membres de l'équipe d'évaluation externe et six collègues de l'UFR parmi lesquels le directeur adjoint de l'UFR, les responsables de section sciences de l'éducation et de l'assurance qualité (annexe 1).

Après un tour de table pour la présentation des participants à cette première rencontre, le président de l'équipe d'évaluateurs devait rappeler les objectifs de la visite et faire valider l'agenda de travail.

Le directeur adjoint de l'UFR procède à une présentation de l'UFR et de ses trois (03) sections Sciences de l'Education, Formation et Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS). Il informe sur les perspectives de collaboration avec d'autres UFR (Santé avec la création de la filière médecine du sport, Economie avec celle du marketing du sport) en insistant sur les missions de l'UFR SEFS.

Il revenait ensuite au responsable de la section Sciences Education de faire une présentation appuyée par vidéo projecteur du rapport d'auto-évaluation.

Cette séance a été interrompue par l'arrivée du Directeur de l'UFR SEFS qui s'est excusé de son retard dû à une autre réunion.

Le présentateur continue en explicitant le rapport d'évaluation standard par standard.

Au fur et à mesure que les différentes parties du rapport sont déroulées et explicitées, les évaluateurs ont posé des questions de clarification. La présentation des champs d'évaluation a fait l'objet d'échanges fructueux.

Les évaluateurs ont demandé des éléments de preuve sur la plupart des standards supposés atteints dans le rapport d'auto-évaluation et fait des recommandations pour l'amélioration dudit rapport.

Recommandation a été faite, entre autres, de structurer le rapport de façon à indiquer clairement les champs d'évaluation des standards de qualité en accord avec les orientations du guide d'auto-évaluation de l'ANAQ-SUP.

### **3.1.2 Entretien avec les étudiants et les membres du personnel.**

- **Entretien avec les étudiants.**

L'équipe d'experts a exprimé dès le départ le souhait de choisir elle-même les étudiants à interviewer. Mais finalement ils ont été convoqués par l'administration et ils étaient les seuls à la disposition des évaluateurs qui, faute de mieux, ont conduit l'entretien avec eux.

Ils étaient au nombre de huit (08) en licence L3, parmi lesquels deux (02) enseignants et une (01) communicante. Un (01) étudiant de master 1 et un (01) de master 2 ont rejoint les étudiants de L3 ; ils ont été acceptés par l'équipe d'experts parce qu'ils pouvaient aussi apporter des informations complémentaires sur la licence.

Selon les étudiants interrogés, leurs représentants n'ont pas été associés à l'élaboration du programme ; or ils estiment que l'apprenant doit avoir son mot à dire, si on s'en réfère au principe du système LMD.

Ils reconnaissent avoir été informés des objectifs du programme de sciences de l'éducation lors de l'entretien de recrutement et à l'amphithéâtre de rentrée.

Concernant l'évaluation, toujours selon les étudiants, seuls deux enseignements ont été évalués de manière formelle. Mais ils ne disposent pas de fiche-standard d'évaluation.

Toutefois, les étudiants affirment l'existence de débats interactifs informels avec les professeurs concernant les enseignements.

Ils déclarent également disposer de toutes la documentation relative aux cours (syllabus, plans de cours, modalités d'évaluation).

Mais pour l'encadrement, ils regrettent le faible effectif d'enseignants permanents au niveau de la section ; ils le chiffrent au nombre de quatre (04).

A ce sujet, il faut noter que le nombre d'enseignants provenant de structures externes à l'UGB indiqué dans le rapport d'auto-évaluation ne correspond pas au chiffre avancé par les étudiants.

Par ailleurs, les étudiants informent que 24/46 inscrits ont abandonné au cours de l'année universitaire 2014-2015. Mais, dans le rapport d'auto-évaluation, les statistiques relatives à l'année 2014 -2015 ne sont pas fournies.

Dans l'ensemble, les étudiants sont satisfaits de la formation. Même s'ils y rencontrent quelques difficultés, ils reconnaissent l'utilité et l'importance des Sciences de l'Education.

Pour eux, les points faibles du programme sont :

- Le manque de stage dans la maquette pour allier théorie et pratique ;
- Le manque de mobilité et de partenariat avec d'autres structures.
- Les grèves récurrentes des enseignants (1 semaine à 10 jours par mois) ;
- Le rythme effréné des intervenants externes ;
- Le faible effectif des enseignants permanents (04) ;
- La non prise en compte des réalités des étudiants salariés ;
- L'emploi du temps.

Leurs recommandations vont en direction :

- De l'organisation des cours en regroupement (il s'agirait d'envoyer les polycopies de cours en avance aux étudiants et de discuter des éventuelles difficultés de compréhension lors des regroupements) ;
- De l'organisation de cours sous forme de séminaires ;
- D'une proposition aux professeurs d'utiliser une plate-forme du type « MOODLE ».

Ils ont conclu que c'est une bonne formation mais qui doit être améliorée.

Ils ont par ailleurs posé le problème des bourses.

- **Entretien avec les membres du Personnel Enseignant et de Recherches (PER).**

L'entretien avec les enseignants a eu lieu dans le centre de documentation de l'UFR SEFS.

La première difficulté pour les évaluateurs a été de trouver un nombre satisfaisant d'enseignants répondant aux critères de l'ANAQ-SUP en raison de leur faible effectif. Finalement seuls deux enseignants ont pu être interrogés. Il s'est avéré par la suite, que l'un d'eux a participé à l'élaboration du programme et l'autre, à l'organisation des journées de réflexion préparant l'élaboration des maquettes.

Visiblement les deux enseignants étaient crispés et très avares en information.

Sur le programme, un des enseignants interrogés reconnaît l'existence d'échanges dans la mise en œuvre, ce qui explique que des unités d'enseignements non obligatoires sont devenues obligatoires pour une meilleure cohérence d'ensemble. Ils estiment que le programme est en parfaite harmonie avec le plan stratégique de l'UGB. L'un des enseignants explique que les « objectifs viennent d'en haut » et l'autre affirme avoir participé à l'élaboration du programme, y compris la définition des objectifs. Ils affirment que l'évaluation du programme a été faite, pour l'année 2014 – 2015, mais que les résultats ne sont pas encore exploités.

De même, ils affirment que les procédures d'évaluation (contrôle continu et terminal), en ce qui les concerne, ont été respectées. Cependant, ils ne disposent pas de cahier de texte.

Quant au volume horaire dû, il est souvent dépassé, compte tenu du faible effectif des enseignants. Ils assurent des cours magistraux même s'ils ne sont pas de rang A.

L'UFR SEFS compte un seul enseignant permanent de rang A ; il est le directeur de l'UFR et n'enseigne pas dans la section sciences de l'éducation.

Pour la mobilité, il existerait un programme dont ils ne bénéficient pas « apparemment » ; il existait des missions d'enseignement dont ils ne savent pas si elles existent toujours.

Ils ont souligné des points faibles :

- Le manque de ressources humaines (04 enseignants permanents et beaucoup d'intervenants extérieurs). Mais ils affirment au passage que la section dispose de trois (03) nouveaux postes d'enseignement, cette année ;
- Des problèmes sociaux, notamment des mouvements d'étudiants ou d'enseignants ;
- L'absence de professeur titulaire dans la section ;
- Beaucoup d'absences chez les étudiants salariés.

Ils regrettent l'insuffisance du matériel pédagogique alloué à la section, même s'ils reconnaissent qu'avec la mutualisation la situation est plus ou moins acceptable.

#### • **Entretien avec le Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)**

Dans les textes, le rôle des PATS dans le déroulement du programme est clairement défini en particulier pour la gestion des examens et de l'évaluation de manière générale.

Sous la responsabilité du Chef des services pédagogiques, le personnel administratif doit concourir au bon déroulement des épreuves d'examens qui ont lieu dans l'UFR. Il est notamment chargé, entre autres :

- de reproduire les sujets d'examen et d'en assurer la confidentialité absolue ;
- d'organiser la préparation des salles d'examen ;
- de conserver les notes et les copies des examens terminaux après délibérations.

Les PATS interrogés, au nombre de cinq (05), dont le Chef des services pédagogiques et la Responsable du centre de documentation, ont décrit leur rôle précis dans le déroulement des programmes.

Dès l'entame des échanges, le chef des services pédagogiques s'est accaparé la parole.

Il a fallu intervenir pour demander aux autres membres de participer au débat.

Concernant l'infrastructure, les PATS précisent disposer de quatre (04) salles de classes destinées à la section et d'une cinquième salle mutualisée. Ils confirment les propos des étudiants concernant l'encadrement (04 enseignants permanents et pas de professeur titulaire dans la section).

Seule la documentaliste et l'assistant du chef des services pédagogiques ont participé à des séminaires de formation en Assurance – Qualité.

Interrogés sur l'évaluation des enseignements, ils affirment que les étudiants évaluent à leur manière et reconnaissent l'absence d'évaluation systématique et de formulaire d'évaluation. Ils ont souligné un seul point faible qui est relatif à la difficulté de mobilisation des ressources financières pour les consommables et la documentation.

Ils recommandent d'accorder plus de force au chef des services pédagogiques.

### **3.1.3 Visite du campus et des infrastructures.**

La visite des locaux a démarré à 15h45 sous la direction du directeur adjoint de l'UFR.

La **bibliothèque**, appelée service de documentation, est située dans le bâtiment administratif et n'a qu'une salle qui fait office de bureau de la documentaliste, de salle de réunion de la section, de salle de lecture et de stockage des ouvrages. La salle est exiguë et n'est pas sécurisée : elle donne directement sur la rue ; on y accède par simple baie vitrée. Une petite porte s'ouvre à l'arrière vers l'intérieur du bâtiment.

La **salle de documentation** compte 332 ouvrages et revues dont 250 reçus dans le cadre du CDP. Le reste représente des dons offerts par l'Université de Paris 8 et l'UNESCO.

Les ouvrages ne répondent pas au besoin des enseignants et des étudiants. Ce service est réservé aux candidats au Master et aux enseignants, mais une dérogation est faite aux étudiants de Licence.

Les ouvrages les plus demandés sont des exemplaires uniques. Une commande réalisée sur la base de concertation avec les enseignants et les étudiants est en cours d'exécution.

Mais pour le moment, un problème de trésorerie explique le retard pour la livraison des ouvrages. Selon les explications de la documentaliste, la Bibliothèque Universitaire est abonnée à certains sites de consultation d'ouvrages en ligne comme cavin.org, scolavox.

La visite du **bureau du chef des services pédagogiques** a révélé du matériel informatique avec une photocopieuse en panne. Il ne dispose ni d'infrastructure de rangement sécurisé, ni de trousse médicale, ni d'extincteur. Le bureau n'a pas non plus d'issue de secours.

Le Chef des services pédagogiques soulève une insuffisance de personnel dont l'effectif est au nombre de quatre (04), comprenant lui-même, un adjoint et deux secrétaires (02).

Les trois dernières personnes partagent, dans la promiscuité, un bureau qui ne dispose d'aucune structure de rangement, d'extincteur ni d'issue de secours. Le bureau n'a qu'une seule porte. Ils nous expliquent qu'un projet d'achat d'armoires, de voiture et de moto est en cours. Mais en attendant, la cuisine fait office de local d'archive pour les copies d'examen.

Le **bureau du Chef de section** Sciences de l'Education est partagé avec le chef de la section STAPS, sans aucun dispositif de rangement, mais comme chaque enseignant, les deux chefs de section disposent d'un ordinateur portable acheté par l'UFR. Ils disent occuper le local depuis huit (08) à dix (10) mois, toujours dans l'attente des équipements. Le chef de section Sciences de l'Education regrette l'absence de téléphone fixe dans leur bureau.

Ce qui regroupe les bureaux du service de la documentation, du responsable pédagogique, de son adjoint, des deux secrétaires et celui des chefs de section ne dispose d'aucune issue de secours, ni d'extincteur. Il n'abrite pas de salle de réception des étudiants. Il dispose de deux toilettes (02) dont l'une est dans le bureau du chef de la section Formation.

Les **salles de cours et les amphithéâtres** (dont un de 1000 places) sont correctement équipés de vidéo- projecteur, de tables-bancs et ont des issues de secours et des extincteurs. Cependant les fenêtres grillagées des salles de cours posent problème en cas d'incendie.

La **salle multi-média** visitée compte trente (30) ordinateurs, plus un serveur, une télévision et une plate-forme réseau local. Elle est fréquentée, en moyenne, par mille (1000) étudiants par semaine.

La **direction de l'UFR** est dans une villa à l'intérieur du campus académique transformée à cet effet. Elle comprend le bureau du directeur de l'UFR, celui du directeur adjoint, du CSA et du responsable-finances, le bureau du courrier et celui des secrétaires. Ce bloc est plus équipé que le bloc pédagogique, parce que disposant de rangement et d'ordinateurs.

Ils disposent de deux (02) toilettes, mais l'une d'elle est utilisée comme dépôt.

Le **bureau des enseignants** sis à Ngallèle est logé dans une maison qu'ils partagent avec d'autres collègues d'autres UFR. C'est une maison pas très commode, mais chaque enseignant y a un bureau.

Un **grand complexe** financé par la banque mondiale est en cours de construction à l'intérieur du campus académique. Il y est prévu douze (12) salles de cours, seize (16) bureaux, un complexe sportif, une piscine, un laboratoire anti-dopping, une salle multi- média, une salle de micro- enseignement et une salle des actes.

#### **3.1.4 Séance de restitution**

En fin d'après-midi, après la visite des locaux, l'équipe d'évaluateurs est conduite à Ngallèle où elle s'est réunie pour apprécier le déroulement de la visite et préparer le compte rendu oral. La restitution orale a eu lieu sur place et a permis à l'équipe d'évaluateurs de donner ses impressions sur le programme et de formuler quelques recommandations. Ce qui a mis fin à la visite vers 19 h.

#### **3.2. Appréciation de la visite.**

Dans l'ensemble, la visite a été bien organisée. Tous les acteurs du programme se sont mobilisés toute la journée durant et ont manifesté une grande disponibilité à l'endroit de l'équipe d'experts.

Lors de la présentation du rapport d'auto-évaluation, des essais de clarifications ont été apportés sur certaines interrogations de l'équipe d'experts.

Toutefois, des difficultés ont été notées pour accéder à certains éléments de preuves.

C'est dix jours après la mission sur le site de Saint Louis, précisément le 25 février, que le Chef de la section Sciences de l'Education est venu à Dakar apporter à l'équipe d'experts des éléments de preuve en versions imprimée et numérique. Ce qui a beaucoup retardé la finalisation du rapport d'évaluation externe.

#### 4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité.

##### **Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études.**

##### *Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé*

Le programme de licence des sciences de l'éducation de l'UFR SEFS de l'UGB est dispensé régulièrement depuis sa création en 2012-2013. Elle en est à sa troisième promotion.

Il se poursuit nonobstant les taux importants d'abandons enregistrés pour les deux premières promotions.

Le programme n'a en fait que trois années d'existence et les résultats de la troisième promotion n'étaient pas disponibles au moment de l'évaluation externe.

On peut penser que des statistiques rapportées à plusieurs promotions permettraient de mieux apprécier la durabilité du programme.

Quoi qu'il en soit, le programme pourrait être proposé de façon durable si une solution est trouvée pour les abandons constatés avec les deux premières promotions.

##### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### *Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Le plan d'action de l'UFR SEFS a été élaboré lors de deux séminaires tenus durant 2014, une année après le démarrage de la formation.

Les objectifs du programme de licence sont en adéquation avec le plan stratégique de l'UGB. Ils sont explicitement formulés et sont connus des enseignants. Les étudiants en sont informés lors de l'entretien de recrutement et à l'amphithéâtre de rentrée. Il y a congruence entre objectifs du programme et contenus des cours.

##### **Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

##### *Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

La Licence de Science de l'éducation est généraliste elle n'est pas professionnelle. Et des relations suivies ne sont pas établies avec le monde professionnel et socio-économique.

Si le programme actuel permet de préparer les étudiants aux métiers du champ scolaire, des réformes sont à entreprendre pour la préparation à d'autres métiers tels que ceux du travail social, de l'animation socioculturelle et de la santé.

##### **Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

## **Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité.**

*Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiquées à toutes les personnes concernées.*

Les organes mis en place à l'UFR et le mode de fonctionnement établi procèdent d'une bonne gouvernance universitaire :

- L'UFR est structurée en trois sections, avec à sa tête un Directeur et un directeur adjoint ;
- au niveau de la Section, l'organe de décision est le Conseil de section présidé par le Chef de Section et qui comprend en outre des représentants des différents acteurs du programme ;
- le Conseil d'UFR valide toutes les décisions, notamment celles relatives aux questions pédagogiques. Ces décisions sont par la suite officialisées par un arrêté rectoral et communiquées aux différents membres de la section.

Formellement cette structuration situe les responsabilités décisionnelles et respecte les normes d'une gouvernance de qualité.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

*Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Sous l'encadrement du Professeur Directeur de l'UFR et, à l'occasion de séminaires, les enseignants permanents ont élaboré la maquette de la Licence de Sciences de l'éducation. C'est l'équipe pédagogique de la section qui a procédé au découpage des semestres, à la structuration des unités d'enseignement en éléments constitutifs et à la répartition des volumes horaires.

Les étudiants participent au développement du programme en exprimant leurs opinions au sein des conseils de section et d'UFR où ils sont représentés.

Toutefois, l'évaluation des enseignements n'est pas encore systématisée dans le programme. L'évaluation a été réalisée pour la première fois dans le cadre de l'auto-évaluation. A cette occasion un formulaire d'évaluation des enseignements a été conçu et administré aux étudiants. Pour ceux-ci le formulaire en question doit être amélioré, stabilisé et partagé.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

*Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Au stade actuel, la formation en sciences de l'éducation n'a pas encore fait l'objet de mesures particulières en matière d'assurance qualité même si une commission ad hoc d'Assurance qualité est instituée au niveau de l'UFR et doit travailler en étroite collaboration avec la Cellule qualité (CAQ) de l'Université.

Il reste donc à faire fonctionner correctement les mécanismes d'assurance qualité.

L'évaluation systématique des enseignements par les étudiants suivie d'une exploitation des résultats permettant d'apporter des correctifs au programme n'est pas encore instituée.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques.**

***Standard 3.01** : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Le programme est conçu et structuré en conformité avec le système LMD.

La maquette comprend des unités d'enseignements déclinés en éléments constitutifs répartis en deux semestres avec des crédits bien spécifiés.

Des plans de cours et des syllabus sont élaborés pour les différentes unités d'enseignement.

Les étudiants disposent de toute la documentation relative aux cours : syllabus, plans de cours et modalités d'évaluation.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 3.02** : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Les thèmes étudiés dans le programme correspondent aux standards internationaux. Il s'agit de l'histoire de l'éducation, la sociologie de l'éducation, la psychologie de l'éducation, la biologie de l'éducation, l'économie de l'éducation, les langues d'apprentissage, les technologies éducatives, la didactique générale et spécialisée, la planification de l'éducation et l'évaluation des apprentissages.

La Licence de Sciences de l'éducation accueille des enseignants de l'élémentaire, du moyen et du secondaire qui sont déjà professionnels. Le programme est pour eux un complément important à leur formation initiale et renforce en même temps leurs capacités de réflexion sur leurs pratiques. Elle ne constitue pas pour autant une licence professionnelle.

Dans le secteur de l'éducation elle offre des possibilités d'insertion professionnelle.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 3.03** : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont connues des étudiants. Une unité d'enseignement est acquise quand l'étudiant obtient une moyenne supérieure ou égale à 10 avec la prise en compte des résultats obtenus à chaque élément constitutif. L'obtention d'une attestation est conditionnée par la validation de toutes les unités d'enseignement, c'est-à-dire l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10 pour chaque UE.

Le service pédagogique établit les attestations de réussite ainsi que les relevés de notes.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 3.04** : *Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.*

Le programme déclare disposer de statistiques sur les taux de réussite des unités d'enseignement. Sur cette question les données graphiques du rapport d'auto-évaluation sont illisibles.

Récemment (2014-2015), les étudiants de licence de sciences de l'éducation ont commencé à bénéficier du système de tutorat institué au niveau de l'Université Gaston Berger.

Des étudiants de master 2 « recrutés » leur viennent en aide.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

#### **Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER).**

**Standard 4.01** : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Dans les critères de sélection des enseignants les compétences académiques et scientifiques sont prises en compte ainsi que la connaissance du champ éducatif.

L'enseignement est dispensé par des enseignants permanents de la section, des intervenants internes à l'UFR SFES et à l'UGB et des intervenants externes.

La répartition du PER année académique par année académique, s'établit ainsi qu'il suit :

- 2012-2013 : sur quatorze (14) intervenants au total, huit (8) sont des permanents de l'UFR, quatre (4) internes à l'UGB et deux (2) viennent de l'extérieur.
- 2013-2014 : sur les seize (16) intervenants, huit (8) sont des permanents de l'UFR, quatre (4) internes à l'UGB et quatre (4) viennent de l'extérieur.
- 2014-2015 : sur les quatorze (14) intervenants, huit (8) sont de l'UFR, deux (2) de l'UGB et quatre (4) viennent de l'extérieur (annexe 4).

Ainsi, la majeure partie des enseignants (77%) qui interviennent dans le programme est constituée de permanents de l'UFR SFES et d'internes de l'UGB.

En outre, l'examen des éléments de preuve (CV) atteste que dans l'ensemble le corps enseignant, toutes catégories confondues, est compétent du point de vue didactique et scientifique.

Les trois postes d'enseignement nouvellement octroyés à la section pour en accroître le nombre de permanents devraient impacter positivement sur les activités d'enseignement et de suivi-encadrement des étudiants.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 4.02** : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie*

Le statut des enseignants de l'université est réglementé par des décrets spéciaux qui établissent leurs tâches, leurs charges horaires ainsi que la répartition de leurs activités entre l'enseignement et la recherche (loi 81/59 du 09 novembre 1981).

Le personnel enseignant de la section des sciences de l'éducation compte cinq permanents dont un seul n'est pas docteur. Il est appuyé par des maîtres-assistants associés des autres

sections de l'UFR et surtout par des intervenants extérieurs qui sont en majorité.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.***

Des initiatives d'ouverture et de mobilité sont prises à travers des projets de coopération avec l'université du Québec des Trois Rivières.

Par ailleurs, les enseignants de l'UGB bénéficient de voyages d'étude comme dans toutes les universités.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

### **Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

***Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.***

Le programme de Licence des sciences de l'éducation est accessible aux étudiants ayant validé deux années d'études supérieures par l'obtention d'un DEUG ou équivalent, aux Titulaires d'un BAC pouvant justifier de cinq à dix ans d'activités professionnelles prioritairement dans le domaine de l'éducation et aux professionnels de la santé et du social titulaires du baccalauréat et d'un diplôme d'état et justifiant de ces années d'expérience.

Un appel à candidature dans lequel sont mentionnées les conditions d'accès est fait chaque année et publié sur le site WEB de l'UGB.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

***Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

Pour les deux premières promotions le nombre de femmes est assez limité devant celui des garçons d'après les statistiques fournies.

Les critères de recevabilité des candidatures à l'entrée sont les mêmes pour les hommes que pour les femmes. Aussi, en cas d'égalité de points attribués par la commission d'entretien, une discrimination positive est faite à la faveur des femmes pour accroître leur représentativité dans la sélection.

**Appréciation globale sur le standard : Atteint**

***Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.***

Des initiatives sont prises pour des accords de partenariat entre l'UFR et d'autres universités. Des diplômés de Licence 3 Science de l'éducation sont dans d'autres universités publiques et à l'étranger. Le nombre et la liste restent à renseigner.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

**Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.**

Dans le rapport d'auto-évaluation le standard n'est pas suffisamment renseigné au sujet de l'encadrement des étudiants. Les renseignements fournis portent plus sur le renforcement de capacités des PER que sur l'encadrement des étudiants, à savoir, la façon dont les étudiants sont encadrés, le mode d'exploitation des résultats de l'évaluation pour optimiser l'encadrement...

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT**

**Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.**

La formation ne développe pas une politique d'insertion des étudiants dans le milieu de travail.

**Appréciation globale sur le standard : NON ATTEINT.**

## **Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.**

L'UFR SEFS bénéficie de la mutualisation pour ce qui concerne les salles de cours de l'UGB. Mais les locaux propres à l'UFR ne disposent pas d'infrastructure de rangement sécurisé. En plus, la dispersion et l'éparpillement des structures entre l'Université où est logée la direction et la commune de Ngallèle où sont les bureaux des enseignants, influent sur le fonctionnement de l'UFR.

Mais le grand complexe en cours de construction à l'intérieur du campus académique devra regrouper toute la formation dans un espace commun.

Au niveau de la Section les ressources humaines manquent. Les efforts nouvellement déployés pour accroître le nombre d'enseignants permanents sont à poursuivre pour remplacer progressivement les intervenants extérieurs.

Les ressources financières proviennent exclusivement du budget alloué à l'UFR pour ses trois sections.

**Appréciation globale sur le standard : ATTEINT**

## **5. Points forts du programme**

- La mise en cohérence des objectifs du programme de sciences de l'éducation avec le plan stratégique de l'UGB est l'un des points forts dudit programme ;
- Le programme dispose d'une maquette bien structurée conçue par le PER et correspondant à une mise en œuvre réelle du système LMD avec des plans de cours et des syllabus pour les différentes unités d'enseignement. L'ensemble de ces matériaux, fruit d'un travail collégial du personnel d'enseignement et de recherche sous l'encadrement du Professeur Directeur de l'UFR, est mis à disposition des étudiants.

- Le personnel d'enseignement et de recherche est composé de permanents (chiffrés à 5 environ) mais renforcés par des intervenants internes à l'UFR SFES et à l'UGB et des intervenants externes (Annexe 4). Le PER ainsi constitué est d'un niveau de qualification suffisant du point de vue didactique et scientifique et peut, avec le travail d'équipe instauré, assurer correctement les enseignements ;
- Les contenus programmatiques de ces enseignements, les méthodes pédagogiques mises en œuvre et les objectifs qui les sous-tendent, sont conformes aux standards internationaux avec le choix porté sur l'Histoire et les Théories de l'éducation, l'Analyse des systèmes éducatifs, la Planification et l'évaluation, les Technologies éducatives, les Méthodes et outils de recherche en Sciences Sociales, les Didactiques-situations et pratiques éducatives et Langues. L'accent mis, entre autres, sur les fondements scientifiques des sciences de l'éducation, les théories et problématiques éducatives, les méthodes d'analyse des pratiques éducatives et l'ingénierie de la recherche en éducation, assure une formation initiale complète en Sciences de l'éducation et renforce en même temps la capacité réflexive des enseignants qui en bénéficient ;
- La formation prépare également les étudiants à la poursuite d'études universitaires, offre des possibilités d'insertion professionnelle dans le secteur de l'éducation, dans les métiers paramédicaux et ceux du travail social, moyennant des réformes pour ces derniers ;
- Globalement, les étudiants dont la plupart sont des enseignants en poste, apprécient positivement la qualité de la formation de la licence en sciences de l'éducation et reconnaissent l'impact qu'elle peut avoir sur leur développement professionnel. Cela ressort clairement des entretiens réalisés avec eux (3.1.2).
- Le programme est régulièrement dispensé depuis trois ans ; il peut être proposé de façon durable à condition de trouver une solution aux abandons notés pour les deux premières promotions ;
- La mutualisation des infrastructures et du matériel technologique au sein de l'UGB avec la planification adoptée au niveau du département des sciences de l'éducation est satisfaisante.

## **6. Points faibles du programme**

- Dans le rapport d'auto-évaluation les champs d'évaluation ne sont pas mentionnés ainsi que les titres ou textes explicatifs des standards de qualité tels que c'est indiqué dans le guide d'auto-évaluation de l'ANAQ-SUP ;
- Quelques incohérences sont notées dans le rapport d'auto-évaluation du fait de contradictions entre l'appréciation globale « atteint » mentionnée sur des standards et les renseignements fournis au préalable ;

- Les étudiants sont nombreux à abandonner et le pourcentage croissant des abandons au fil des années peut enfreindre la durabilité du programme si rien n'est fait. Mais de l'avis des enseignants et des étudiants, ce taux important d'abandons s'explique en grande partie par la difficulté des étudiants à assurer le présentiel du fait que la plupart d'entre eux sont des enseignants qui exercent en général dans des localités très éloignées du site de la formation. Après quelques mois, voire quelques semaines, ils se rendent compte de l'incompatibilité entre leur charge professionnelle, leurs lieux de travail et l'emploi du temps de la formation. Enseignants et étudiants partagent le même point de vue sur le problème des abandons et sont convaincus à l'idée que la solution est d'arriver à développer d'autres alternatives de formation. Mais cela reste à préciser.
- L'insuffisance de mesures d'assurance qualité pour le programme d'étude et le manque d'exploitation des résultats de l'évaluation pour adapter périodiquement l'offre d'études sont des points faibles ;
- L'absence de relations viables et suivies avec le monde professionnel et socio-économique est à déplorer ;
- L'insuffisance du personnel au niveau du service pédagogique est plus que problématique à des moments de rush comme la période des examens ;
- L'absence d'infrastructure de rangement sécurisé au niveau des locaux de la section pose un réel problème de sécurité et doit être corrigée.

## **7. Appréciations générales.**

L'organigramme dans lequel s'intègre la section Sciences de l'Education répond aux normes d'une bonne gouvernance universitaire.

Dans son élaboration, le programme de licence est bien structuré selon le système LMD et son contenu est conforme aux standards internationaux pour les sciences de l'éducation.

La mise en œuvre du programme est satisfaisante dans l'ensemble même si on peut relever, entre autres points faibles, l'absence de mécanismes fonctionnels d'assurance qualité et d'évaluation systématique des enseignements avec exploitation des résultats.

L'appréciation globale du programme par l'équipe d'experts est positive.

## **8. Recommandations au programme et à l'établissement.**

- **A la section des sciences de l'éducation, l'équipe d'experts recommande :**
  - D'articuler la formation initiale présentielle avec d'autres alternatives de formation initiale plus flexibles pour mieux prendre en charge les étudiants salariés (formation à distance, regroupements et autres) ;

- De poursuivre la politique de recrutement d'enseignants pour la Section permettant de remplacer progressivement les intervenants extérieurs ;
- De systématiser la formation en Assurance-Qualité déjà dispensée à quelques PATS pour rendre fonctionnels les mécanismes mis en place ;
- De prendre les mesures idoines pour réaliser le projet d'ouverture de la formation en sciences de l'éducation aux nouveaux bacheliers dès la rentrée prochaine.

➤ **A l'établissement, l'équipe d'experts recommande :**

- D'équiper l'UFR SEFS d'un système complet de sécurité ;
- De renforcer les moyens de communication de la section à l'interne comme à l'externe;
- De recruter des PATS pour renforcer le service pédagogique de la section ;
- D'aider à recruter des enseignants pour la section afin d'assurer un meilleur déroulement du programme de licence des sciences de l'éducation ;
- D'appuyer la section de ressources matérielles, logistiques et financières suffisantes permettant de développer d'autres alternatives de formation initiale pour prendre en charge la situation particulière des étudiants salariés.
- De renforcer les liens avec le monde professionnel et socioéconomique ;
- D'appuyer la section pour l'établissement de conventions et accords de partenariat avec d'autres institutions et services nationaux et internationaux ;
- De renforcer le budget alloué à la formation ;
- De faciliter la mobilisation des ressources financières destinées à la section.

## **9. Proposition de décision.**

Tenant compte des appréciations générales qui précèdent, l'équipe d'experts propose d'accorder :

### **L'ACCREDITATION**

**AU PROGRAMME DE LICENCE DE SCIENCES DE L'EDUCTAION DE L'UFR SEFS  
DE L'UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT LOUIS.**

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : Liste des personnes présentes à la séance de présentation.

Saliou DIOUF	Directeur adjoint UFR
Mamadou Lamine COULIBALY	Chef Section Sciences Education
Mariama Ndiaye DIAKHABY	Responsable Qualité
Fatou Dame LOUM	Evaluateur ANAQ-SUP
Harisoa Tiana	Evaluateur ANAQ-SUP
RABIAZAMAHOLY	
Saliou KANE	Evaluateur ANAQ-SUP
Assane DIAKHATE	PER
Abdramane SOW	PER
Mor MBODJ	PER

### ANNEXE 2 : Liste des PER et PATS interrogés.

Papa Meïssa COULIBALY	PER
Abdramane SOW	PER
Pape Aly SARR	PATS - Chef des services pédagogiques
Fatou Assane Ouma MBAYE	PATS
Aida Ba SOW	PATS
Arona DIOP	PATS

### ANNEXE 3 : Liste des étudiants interrogés.

Nogaye Fall DIAGNE	L3 SCEDU
Birane Yandé FAYE	L3 SCEDU
Mame Ndiogou SEYDI	L3 SCEDU
Ibrahima SOW	L3 SCEDU
Daouda DIENG	L3 SCEDU
Mbathio GUEYE	L3 SCEDU
Abdoulaye GUEYE	L3 SCEDU
Assane SAMB	L3 SCEDU
Papa Allé DIAGNE	M1 SCEDU
Oumou DIAGNE	M2 SCEDU

**ANNEXE 4 : Listes des intervenants en Sciences de l'Éducation(PER) des trois promotions.**

**Tableau 1 : Liste des intervenants en Sciences de l'Éducation en 2012-2013.**

<b>Permanents</b>	<b>Grade</b>	<b>Intervenants Internes UGB</b>	<b>Grade</b>
Pr Gora MBODJ	Professeur titulaire	Dr Abdoulaye NIANG	Maître-Assistant titulaire, Chargé d'enseignement
Dr. Mamadou Lamine COULIBALY	Maître-Assistant associé	Dr Sara NDIAYE	Maître-Assistant associé
Dr. Assane DIAKHATE	Maître-Assistant titulaire, Chargé d'enseignement	Dr Oumar NDIAYE	Assistante/Maître-Assistant associé
Dr Abdrahmane SOW	Maître-Assistant associé	Boubacar DIAKHATE	Bibliothécaire UGB
M. Mar MBODJ	Assistant	<b>Intervenants extérieurs</b>	
Dr. Papa Meïssa COULIBALY	Maître-Assistant associé	Dr Babacar DIOUF (ENSETP/UCAD)	Maître-Assistant titulaire
Dr. Djiby Guissé DIAKHATE	Maître-Assistant associé	Dr Pascal BIANCHINI (CESSMA/Paris-Diderot)	Agrégé en Sciences sociales
Dr. Saliou DIOUF	Maître-Assistant titulaire, Chargé d'enseignement		

**Tableau 2 : Liste des intervenants en Sciences de l'Éducation 2013-2014.**

<b>Permanents</b>	<b>Grade</b>	<b>Intervenants Internes UGB</b>	<b>Grade</b>
Pr Gora MBODJ	Professeur titulaire	Dr Abdoulaye NIANG	Maître-Assistant titulaire, Chargé d'enseignement
Dr. Mamadou Lamine COULIBALY	Maître-Assistant associé	Dr Sara NDIAYE	Maître-Assistant associé
Dr. Assane DIAKHATE	Maître-Assistant titulaire, Chargé d'enseignement	Mme Sokhna Bao DIOP	Assistante
Dr Abdrahmane SOW	Maître-Assistant associé	Boubacar DIAKHATE	Bibliothécaire UGB
M. Mar MBODJ	Assistant	<b>Intervenants extérieurs</b>	
Dr. Papa Meïssa COULIBALY	Maître-Assistant associé	Pr Mor Talla DIALLO (UCAD/ENSETP)	Professeur titulaire
Dr. Djiby Guissé	Maître-Assistant	Mme Khady Ndiaye BEYE	DRH_MEN

DIAKHATE	associé		
Dr. Saliou DIOUF	Maître-Assistant titulaire, Chargé d'enseignement	M. Ibrahima SAKHO (INEADE)	Inspecteur/Expert/Evaluation des apprentissages
		Dr Pascal BIANCHINI (CESSMA/Paris-Diderot)	Agrégé en Sciences sociales

**Tableau 3 : Liste des intervenants en Sciences de l'Éducation 2014-2015.**

<b>Permanents</b>	<b>Grade</b>	<b>Intervenants Internes UGB</b>	<b>Grade</b>
Pr Gora MBODJ	Professeur titulaire	Dr Abdoulaye NIANG	Maître-Assistant titulaire, Chargé d'enseignement
Dr. Mamadou Lamine COULIBALY	Maître-Assistant associé	Boubacar DIAKHATE	Bibliothécaire UGB
Dr. Assane DIAKHATE	Maître-Assistant titulaire, Chargé d'enseignement	<b>Intervenants extérieurs</b>	
Dr Abdrahmane SOW	Maître-Assistant associé	M. Abdoulaye DIAL	Inspecteur de l'enseignement
M. Mar MBODJ	Assistant	Mme Khady Ndiaye BEYE	DRH_MEN_BOM
Dr. Papa Meïssa COULIBALY	Maître-Assistant associé	Dr. Idrissa BALDE	Inspecteur de l'éducation
Dr. Djiby Guissé DIAKHATE	Maître-Assistant associé	Dr. Aboubacar Abdoulaye BARRO	
Dr. Saliou DIOUF	Maître-Assistant titulaire, Chargé d'enseignement		